

L'espace idéologique au Parlement belge

Une approche comparative.

par Guido DIERICKX,

Assistant chargé de cours
aux Universitaire Faculteiten Sint-Ignatius te Antwerpen.

et André-Paul FROGNIER,

Chargé de cours à l'Université Catholique de Louvain.

★

Introduction.

Le but de cet article est de présenter une esquisse de l'espace idéologique propre au Parlement belge. Nous nous appuyons essentiellement sur les données d'un projet de recherche international et interuniversitaire sur les Parlements en Belgique, en Suisse et en Italie (1). Ce projet a conduit à des enquêtes dans les 3 Parlements. En Belgique, 150 membres de la Chambre des Représentants furent interrogés (2).

Le but de ce projet de recherche n'était pas seulement descriptif. Il s'agissait d'étudier le rôle des Parlements dans les conflits qui traversent les différentes sociétés, comment ils remplissent cette fonction et quels sont les facteurs qui peuvent expliquer leurs succès et leurs échecs dans leurs tentatives de trouver des solutions à ces conflits.

(1) Le directeur du projet fut le Professeur Gerhard Loewenberg. Le travail fut dirigé en Belgique par André-Paul Frogner (Université de Louvain) et Robert L. Peterson (University of Tennessee); en Italie, par Robert Leonardi (Kansas State University) et Gianfranco Pasquino (Université de Bologne); en Suisse, par Henry H. Kerr Jr. (Université de Genève) et Gerhard Loewenberg (Iowa University). D'autre part, plusieurs chercheurs ont collaboré à ce projet : G.R. Boynton, Donald J. McCrone et John Wahlke (University of Iowa), ainsi que M. De Ridder (Université de Louvain) et R. Wirth (Tennessee University). Le projet fut soutenu par des dons de la Fondation Ford et le Fonds National Suisse. Un soutien financier fut également accordé par l'Université de Genève, l'Université de l'Iowa, l'Université du Tennessee et l'Université catholique de Louvain (Archives belges des Sciences sociales).

(2) Ces 150 répondants forment un échantillon aléatoire qui fut légèrement corrigé, « stratifié », afin d'obtenir quelques individus de plus dans les partis les moins importants. Nous remercions C. Demain (Archives belges des Sciences sociales, UCL) pour l'organisation des enquêtes.

C'est en effet une des fonctions principales du système parlementaire que de rechercher des solutions à des conflits sociaux qui ne peuvent plus être traités par ceux qui y sont directement impliqués. Le Parlement est en effet supposé être mieux équipé pour traiter des conflits existant entre groupes d'intérêts philosophiques, socio-économiques, linguistiques, régionaux ou autres, que les autres institutions de la société. Il est censé être plus éloigné des pressions directes des conflits, être doté d'une vision de l'intérêt public, être confronté à l'ensemble des problèmes, mieux connaître les règles du jeu politique et enfin avoir le pouvoir de légitimer et de faire exécuter ses décisions.

Qu'en est-il vraiment ? Par quel processus les différents Parlements essaient-ils de remplir cette tâche ? Telles sont les questions fondamentales auxquelles le projet de recherche essaie de répondre.

Pourquoi avoir sélectionné la Belgique, la Suisse et l'Italie pour notre comparaison ? L'idée des auteurs était de choisir a priori des Etats où l'on pouvait imaginer que cette fonction du Parlement était remplie de manière différente. On pouvait faire l'hypothèse qu'elle était la mieux remplie en Suisse et qu'elle était la moins bien remplie en Italie, la Belgique se situant entre les deux, à un point difficile à établir. Certes, il est difficile de se mettre d'accord sur un ensemble de critères destinés à mesurer le succès ou l'échec du traitement politique des conflits. Certains appelleront succès ce que d'autres appelleront attermolements. Certains appelleront échec ce que d'autres identifieront comme le progrès de nouvelles idées.

Nous pensons en tout cas que deux critères distincts peuvent être proposés : « l'étendue » de la solution des problèmes et la limitation du « coût » du conflit.

Dès lors, le premier critère pose la question de savoir si les dirigeants politiques sont parvenus ou non à résoudre le problème d'où provient le conflit, du moins s'ils ont su en diminuer l'urgence ou l'acuité. Le second critère concerne la question de savoir si les dirigeants politiques ont pu trouver une solution au conflit avec un minimum de coût personnel pour les individus engagés dans le conflit et avec un minimum de coût structurel pour les institutions ou les structures impliquées dans le processus de la décision dans la société concernée. Par coût individuel, nous entendons tout ce qui peut arriver à la personne (carrière, réputation, violence, dommages aux biens,...) de ceux qui sont engagés dans les conflits. Par coût structurel, nous entendons l'étendue des modifications des structures de décision qui s'avèrent nécessaires pour trouver une solution à un conflit. Ces coûts structurels peuvent être très divers et aller de la guerre civile ou de la révolution à de simples crises gouvernementales.

Par rapport à ces critères, il est clair que le traitement des conflits est le plus efficace en Suisse et qu'il est le moins efficace en Italie, la Belgique évoluant selon les époques entre les deux, se rapprochant quand même plus dans un certain nombre de moments historiques de l'Italie que de la Suisse (et ce, même si l'on prend en considération le problème du Jura).

Il est bien évident cependant qu'on ne peut attendre du Parlement qu'il soit, et ce malgré les textes juridiques, la seule cause du succès ou de l'échec du traitement des conflits dans la société. Il est certain que l'enracinement même des conflits dans la société peut rendre plus ou moins difficile l'action du Parlement. Par exemple, à supposer que dans les trois pays choisis, les Parlements aient les mêmes capacités, il est vraisemblable que le Parlement italien aura plus de difficultés à trouver des solutions aux problèmes strictement sociaux que dans les deux autres pays, car les différences de richesse sont beaucoup plus grandes dans la société italienne que dans les deux autres sociétés. C'est donc en ayant conscience des limites du niveau que nous étudions, que nous essayerons de rechercher des facteurs qui expliqueraient la force ou la faiblesse relative des Parlements dans les différents pays. Notons que par système parlementaire, nous n'entendons pas seulement l'institution centrale du Parlement comme telle, mais aussi les institutions qui lui sont étroitement liées comme le Gouvernement et les partis politiques.

Nous examinerons dans cet article un des facteurs qui nous paraissent gouverner le système parlementaire. Ce facteur est celui de la culture politique des membres du Parlement. Nous pensons qu'il s'agit là d'un facteur important, même s'il n'est certainement pas le seul. Un autre facteur serait l'organisation du système parlementaire lui-même. Mais nous nous limiterons ici à la culture politique.

On peut considérer qu'il y a deux voies d'approche principales de la culture politique dans les études sur le traitement des conflits. La première voie qui est la plus empruntée porte essentiellement sur ce que l'on pourrait appeler les notions de « style » de négociations. On y met l'accent sur des éléments comme « la volonté de compromis » ou sur le caractère souple de la participation au jeu politique, sur l'ouverture des protagonistes à de multiples solutions. Il est certain que ces éléments ont une importance, mais nous suivrons plutôt une autre voie. Nous essaierons de rechercher le rôle des « idéologies » dans le traitement des conflits. Ce faisant, plutôt que d'étudier le système de négociations, nous étudierons le système de représentations des protagonistes des conflits tels qu'ils sont reflétés au Parlement et quel est l'effet de ce système dans leur aptitude à trouver ou à ne pas trouver des solutions aux problèmes qui se posent. On donne trop peu d'importance

ou trop peu de crédibilité à ces facteurs. C'est à cela que nous essaierons de remédier (3).

Si les analyses idéologiques ont parfois mauvaise réputation dans les études sur le traitement des conflits, nous croyons que cela repose sur une incompréhension. On considère en effet parfois les idéologies comme des « variables extrinsèques » au processus de traitement des conflits, soit qu'on les analyse comme des systèmes d'auto-justification ou de justification tout court, soit, et ce n'est pas contradictoire, qu'on considère que les idéologies sont nécessairement utopiques, passionnées ou peu en rapport avec les réalités sociales. Cette idée repose sur la présupposition que les conflits sont d'abord et avant tout des conflits d'intérêt, que les idéologies ne sont qu'un habillage qui est d'ailleurs le plus généralement un camouflage. Dès lors, un conflit ne saurait être qu'un conflit d'intérêt et le traitement « réel » du conflit ne pourrait se faire qu'à travers des formes diverses de négociation et l'on reviendrait ici à une conception du traitement des conflits où l'idée de style est fondamentale.

Nous croyons, quant à nous, que l'idéologie est une « variable intrinsèque » des conflits et que si on la définit d'une manière objective elle ne possède pas nécessairement les caractéristiques que l'on vient de rapporter. Une idéologie peut être définie comme une option générale à propos d'une ensemble de problèmes qui consiste en un système d'informations, d'interprétations et d'évaluations et qui conduit à des options plus spécifiques à propos de la conservation ou de la modification de situations sociales. L'idéologie entendue ainsi n'est pas forcément passionnée, n'est pas forcément un voile, n'est pas forcément utopique ou peu en rapport avec les réalités sociales. Elle peut l'être ou ne pas l'être. C'est une question qui ne peut être tranchée qu'empiriquement.

Il semble que les politiciens ont des options idéologiques au sens où nous venons de le définir et il nous apparaît également que ces options sont en rapport avec leur comportement quand ils s'occupent de problèmes spécifiques. Nous pensons donc que l'idéologie influence leur comportement et qu'il n'y a pas une sorte de frontière où l'idéologie ferait place à ce que l'on pourrait appeler l'intérêt pur lorsque le traitement des conflits est en cours, même si une prise en considération des problèmes d'intérêt constitue certainement un des éléments importants du processus de règlement des conflits.

L'histoire politique des Parlements étudiés montre que même lorsque des problèmes qui ont un caractère hautement idéologique étaient sou-

(3) Sur cette approche, voir G. DIERICKX, *Ideological oppositions and consociational attitudes in the Belgian Parliament*, *Legislative Studies Quarterly*, 1978, pp. 133-160.

levés dans un Parlement, ce dernier pouvait dans certains cas leur trouver des solutions acceptables, du moins pendant une certaine période. Il est vraisemblable que plus un problème a un contenu idéologique, plus il est difficile à traiter. Cependant, ce n'est pas pour cela qu'il est impossible à traiter. Notre opinion est que, lorsque de tels problèmes peuvent trouver des solutions, ce n'est pas forcément *malgré* leur caractère idéologique mais, parfois, *grâce* à celui-ci. En d'autres termes, l'idéologie des dirigeants politiques peut être tantôt un obstacle, tantôt un avantage pour le règlement des conflits. Qu'elle soit un obstacle ou, au contraire, un élément positif, est une question qui une fois encore, ne peut être décidée qu'empiriquement.

Dans cette optique, une variable comme le degré de polarisation des options idéologiques paraît à certains particulièrement intéressante. On peut, en effet, penser que là où les options idéologiques se retrouvent surtout dans les catégories extrêmes de ce que l'on pourrait appeler les dimensions idéologiques d'une société, les conflits ou les problèmes qui pourraient naître relativement à cette dimension idéologique, seraient certainement plus difficiles à régler que dans une société où les options idéologiques se retrouveraient plutôt au centre de la dimension idéologique de la société en question (cette hypothèse pouvant être étendue au cas où plusieurs axes idéologiques traverseraient cette société).

La distribution des idéologies.

Voyons à présent, de manière empirique, les distributions des attitudes socio-économiques, philosophiques et régionales qui découlent des réponses à l'enquête faite parmi les députés belges, suisses et italiens (tabl. I). Comme nous le verrons plus loin, ce sont les trois principales dimensions apparaissant dans l'espace idéologique de nos trois Nations. Des échelles d'attitude ont été présentées aux interviewés et c'est sur base de leurs réponses que le tableau I a été constitué (4).

(4) Nous avons dénommés dans cet article les échelles d'après l'identification de leur pôle gauche, sauf pour l'échelle droite-gauche et l'échelle linguistique belge. On trouvera ci-dessous, à côté de leur dénomination, les termes réels avec lesquels elles furent présentées aux interviews.

Collectivisme : Economie dominée par l'Etat - Libre concurrence dominante.

Droite-gauche : Gauche-Droite.

Non-cléricisme : En faveur du maintien de l'Eglise hors de la politique - En faveur d'une participation de l'Eglise en politique.

Sécularisme : Point de vue catholique extrême - Point de vue non-catholique extrême (*Belgique*).

Sécularisme : « Des considérations religieuses n'influenceront pas les activités politiques » (échelle à 5 degrés) (*Suisse, Italie*).

TABLEAU I

Distribution des attitudes idéologiques des parlementaires belges, italiens et suisses*

	Belgique	Suisse	Italie
<i>Echelle « Collectivisme »</i>			
Economie dominée par l'état	13.3	3.4	3.9
	24.0	14.8	21.7
Centre	19.4	25.2	45.5
	16.0	36.2	8.9
Libre concurrence dominante	21.4	15.0	5.6
<i>Echelle « Droite - Gauche »</i>			
Extrême gauche	22.0	6.8	22.2
Gauche	36.7	23.4	29.4
Centre	26.7	37.0	24.4
Droite	4.7	20.0	5.5
Extrême droite	2.0	5.6	2.3
<i>Echelle « Non-Cléricalisme »</i>			
Eglise hors de la politique	66.7	41.3	45.0
	10.0	14.4	5.5
Centre	5.4	7.2	15.0
	10.0	11.9	8.4
Participation de l'église en politique	6.6	13.6	13.3
<i>Echelle « Sécularisme »</i>			
Considérations religieuses doivent influencer les activités politiques (S et I) / Extrême catholique (B)**	11.3	14.0	15.0
	17.3	34.9	9.4
Centre	33.3	19.6	7.2
	9.4	14.0	16.1
Considérations religieuses ne doivent pas influencer les activités politiques (S et I) / Extrême non catholique (B)	16.6	15.7	45.6
<i>Echelle « Centralisme »</i>			
Pouvoir maximum à l'état central	3.3	4.3	—
	6.0	19.1	—
Centre	20.0	40.1	—
	22.0	19.1	—
Maximum de pouvoir aux unités qui le composent	46.7	6.8	—
<i>Echelle « Linguistique »</i>			
Extrémistes francophones	16.7	—	—
	12.7	—	—
Centre	22.0	—	—
	26.7	—	—
Extrémistes néerlandophones	14.7	—	—

* Les différentes échelles ont été recodées, de telle sorte qu'elles sont équivalentes. Les pourcentages sont calculés compte tenu des non répondants.

** Selon la formulation utilisée dans les 3 pays (S = Suisse, I = Italie, B = Belgique).

Les options socio-économiques semblent s'exprimer très clairement dans l'échelle appelée Collectivisme. L'échantillon belge apparaît un peu plus proche de l'option collectiviste. L'échantillon suisse incline un peu plus vers l'option libérale. Les deux distributions sont fort bien équilibrées. Un mode très net apparaît seulement en Italie et aussi bizarre que cela puisse paraître, il se localise dans le centre de l'échelle (5). Si nous nous tournons vers l'échelle Droite-Gauche, nous observons que les positions de gauche sont les plus nettes en Belgique et en Italie, mais il est difficile de trouver un très haut degré de polarisation. La droite radicale n'existe presque pas ou alors elle se cache très efficacement.

Les options philosophiques telles qu'elles sont exprimées dans les distributions sur l'échelle non-cléricalisme sont très proches du pôle non clérical mais ce modèle unimodal ne paraît pas révéler un extrémisme mais plutôt un consensus généralisé sur le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat. Ce consensus disparaît, du moins en Belgique et en Suisse quand on approfondit les options sur l'échelle « sécularisme » qui permet de distinguer les inspirations catholiques ou non catholiques en politique. En Italie, par contre, le consensus reste évident.

Les attitudes régionales ne furent examinées qu'en Belgique et en Suisse et ceci au moyen d'une échelle qui essaie de mesurer le souhait d'autonomie régionale (centralisme). En Belgique, il y a une majorité marquée en faveur de la fédéralisation. Encore une fois cette distribution unimodale paraît plus indiquer un degré de consensus qu'un extrémisme. En Suisse, au contraire, le mode de la distribution est nettement situé au centre. Que dire de l'échelle relative au degré de fidélité linguistique ? L'échelle montre une distribution égale et dès lors plus de polarisation que sur les autres échelles.

Centralisme : pouvoirs maximums à l'Etat central - pouvoirs maximums aux unités à l'intérieur de celui-ci (*Belgique*).

Centralisme : pouvoirs maximums à la confédération - pouvoirs maximums aux cantons (*Suisse*).

Egalitarisme : ensemble des scores sur « Il n'est pas suffisant de garantir l'égalité des chances. Nous devons promouvoir une véritable égalité sociale » et « Nous avons été trop loin avec l'égalité. Il est nécessaire de retourner à la notion de récompense et du mérite. » (*Italie*).

Libéralisme : ensemble des scores obtenus sur « Dans le domaine de la sécurité sociale, l'Etat ne devrait pas assumer des responsabilités supplémentaires. » et « Dans une société moderne, tout le monde doit être responsable de soi-même. » (*Italie*).

Linguistique : Francophones extrémistes - Néerlandophones extrémistes (*Belgique*).

(5) La raison en est probablement que la gauche italienne n'a pas grande confiance dans les initiatives de l'Etat, l'Etat italien étant principalement aux mains des Démocrates-Chrétiens.

Qu'apporte l'examen de ces échelles ? La plupart de ces échelles ne présente qu'un seul mode. Si ce mode se situe au milieu de l'échelle on peut en conclure que le conflit qui en résulte ne devrait pas être trop difficile à traiter. Si le mode se situe plutôt vers un des extrêmes cela dénoterait un certain consensus plutôt qu'un extrémisme. Cela nous conduirait à dire, pour prendre l'exemple de la Belgique, que le conflit relatif à la régionalisation pourrait être relativement facilement traité dans les termes de l'échelle, c'est-à-dire sans prendre en considération le problème de Bruxelles qui n'y a pas été inclus. (Mais évidemment l'existence de ce problème change les perspectives !) Les distributions égales sont probablement les plus menaçantes pour le traitement des conflits car elles supposent que les dirigeants se retrouvent dans les différentes positions des échelles. C'est le cas de l'échelle linguistique belge. Nulle part, on ne trouve trace de distribution bimodale et polarisée qui indiquerait un degré de conflit encore plus élevé. Il apparaîtrait, dès lors, que les options idéologiques importantes pour un nombre de problèmes relativement élevé dans chacun des pays, ne sont pas d'une nature ou d'une forme qui rendent les conflits insolubles à cause de leur extrémisme.

Mais il faut constater aussi qu'à travers ces échelles on ne peut pas apercevoir une quelconque différence significative entre les trois pays. Il faudrait, dès lors, trouver d'autres raisons pour expliquer ce qui était à la base de cette étude, c'est-à-dire que les conflits sont plus difficiles à traiter en Italie qu'en Belgique et plus en Belgique qu'en Suisse.

Les dimensions de l'idéologie.

Une des caractéristiques les plus importantes de l'espace idéologique est sa dimensionalité. Si l'on accepte l'idée qu'un espace idéologique stable existe et est commun au Parlement en tant que tel, la question est de savoir si cet espace est unidimensionnel ou pluridimensionnel.

Une idéologie peut être appelée pluridimensionnelle quand : 1° plusieurs dimensions peuvent être découvertes dans l'espace des options idéologiques, 2° quand de plus, ces dimensions sont fortement indépendantes l'une de l'autre.

L'importance de ce problème est qu'un espace idéologique pluridimensionnel nous paraît plus favorable au traitement des conflits qu'un espace idéologique unidimensionnel. C'est ce qui apparaît dans le cadre de la théorie des « *cross-cutting cleavages* » (6).

(6) A. VAN DEN BRANDE, Elements for a sociological analysis of the impact of the main conflicts on Belgian political life, *Res Publica* (1967), pp. 437-470.

Si l'espace idéologique du Parlement est unidimensionnel et si un problème lié à ce clivage apparaît sur la scène politique, les dirigeants politiques commenceront à se situer de chaque côté de cette dimension unique. Si un autre problème, lié au même clivage apparaît, la même dimension idéologique sera réactivée, etc. Rien ne pourrait, semble-t-il, modifier la répartition des dirigeants sur cette dimension idéologique. Il en résulte que les possibilités de coalition seront fort restreintes. Un acteur politique, pris dans un parti, pourra faire appel à ses voisins idéologiques, à sa gauche ou à sa droite, mais il ne pourra pas aller bien loin de cette proximité idéologique. Il n'y a pas de problèmes pour lesquels ses voisins seraient différents. Cela limite clairement le nombre de coalitions possibles.

Si l'on pose également que le Pouvoir est concentré d'un côté sur une petite étendue de cette dimension, la coalition gagnante sera probablement toujours localisée de ce côté du continuum. Toutes les autres coalitions possibles seront condamnées à une frustration continuelle d'être du mauvais côté. Ceci n'est pas rare. N'est-ce pas par exemple, la situation de la gauche en Italie ?

Certes, même dans un espace unidimensionnel la coalition gagnante peut être tentée d'apaiser l'opposition par une quelconque forme de compromis. D'autre part, il est certain que si la coalition gagnante est localisée au centre, elle ne frustrera que ceux qui se situent dans les positions extrêmes des deux côtés, ce qui peut atténuer l'effet social de cette situation. Mais en général, il faut reconnaître que ces cas sont rares et que dans un tel espace il y a peu de chances de stimuler les compromis et au contraire beaucoup d'occasions de frustrer et d'éliminer l'opposition.

La situation est entièrement différente quand l'espace est pluridimensionnel. Ici, des problèmes différents sont susceptibles d'activer des dimensions idéologiques différentes. Les acteurs politiques vont bénéficier d'un « espace de négociation » plus large. Se situant dans des dimensions différentes, ils pourront faire des concessions mutuelles et réaliser plus facilement des compromis sous forme de « package deals ». En plus, ils auront un choix plus large de coalitions. Cela apparaîtra surtout dans le processus de formation des gouvernements. Il en résultera que dans une certaine période de temps, le nombre de participants à un gouvernement sera plus élevé que dans le cas unidimensionnel. Les modifications de majorités gouvernementales seront plus fréquentes, ce que pourra diminuer le niveau général de frustration.

Certes, est-il utile de le préciser, il est bien clair que ces considérations concernent uniquement le rapport qui peut exister entre le nombre

de dimensions idéologiques et le degré de facilité avec lequel des compromis peuvent être trouvés dans des systèmes politiques. Il ne s'agit pas de faire ici de la philosophie politique et de se prononcer par exemple en faveur de la notion de compromis comme mode idéal de solution des conflits.

Revenons à la Belgique et essayons de répondre à la question du nombre de dimensions de l'espace idéologique des parlementaires. Plus haut, nous avons présumé que les principales dimensions idéologiques que l'on retrouve au Parlement belge étaient représentées par des échelles d'attitude comme celles du collectivisme, du cléricanisme, du fédéralisme. Cependant, ces estimations se faisaient sous le mode d'a priori. Existe-t-il un moyen de connaître ce nombre de dimensions sans avoir recours à de tels a priori ?

C'est dans le domaine de la psychologie sociale que l'on trouve des méthodes et des techniques qui permettent de répondre à ce problème. Dans la ligne des recherches sur les « espaces psychologiques » nous avons posé dans notre questionnaire et dans les trois pays la question suivante :

« A la Chambre, vous vous sentez sans doute plus proche de certains partis que d'autres.

De quel parti, outre le vôtre, vous sentez-vous le plus proche ?

De quel parti vous sentez-vous le plus éloigné ?

Comment classeriez-vous les autres partis entre ces deux-ci ?

Veillez indiquer votre classement sur cette liste. »

Cette question est certainement plus imprécise que celles qui permettent de connaître les positions des parlementaires sur les échelles d'attitude. Elle a cependant le mérite d'être plus globale et de forcer les parlementaires à synthétiser les raisons, forcément diverses, de ranger tel ou tel parti à une certaine distance du leur ; elle permet de ce fait de ne pas préjuger des critères prédominants du choix de chaque parlementaire pour effectuer cette opération.

Les analyses des réponses à cette question ont été faites à l'aide de technique de projection multidimensionnelle. Pour assurer la cohérence des analyses, la même méthode a été appliquée aux trois pays. Il s'agit de MDSCAL. Plus précisément, les rangements de partis ont été transformés en matrices de corrélations partis x partis, où l'on a calculé un tau de Kendall entre les rangements de chaque paire de partis par les parlementaires interviewés. Un tau positif signifie que les parlementaires rangent les deux partis concernés d'une manière semblable ; un tau négatif signifie que les parlementaires rangent ces partis de manière

dissemblable. Ils seront dès lors vus, soit comme proches, soit comme distants.

MDSICAL ne permet pas d'ordonner l'importance des axes des configurations. On peut seulement estimer que les dimensions relevées sont ensemble les plus significatives. Les axes des configurations peuvent faire l'objet de rotations. La mesure générale de validité des configurations est appelée « coefficient de stress » et doit être aussi bas que possible — pas plus élevé que .20 (7).

Nous avons obtenu des configurations de partis pour chacun des pays qui nous paraissent interprétables en termes idéologiques. Etudions-les pays par pays.

a) *Belgique.*

L'espace idéologique est en Belgique clairement multidimensionnel. On peut y trouver trois dimensions et même quatre. L'« étirement » des points représentant les partis permet de les interpréter de manière assez aisée. Il est à noter que le coefficient de stress est presque identique pour la représentation à trois ou à quatre dimensions (environ .02). Nous pourrions dès lors nous limiter à interpréter trois dimensions, mais puisque quatre dimensions sont interprétables, il n'y a pas de raison de ne pas les citer.

Les dimensions révélées par la figure 1 sont les suivantes :

1. Le clivage socio-économique dénommé droite-gauche apparaît assez clairement en opposant les socialistes et les communistes d'un côté, les libéraux de l'autre ; les chrétiens et les partis fédéralistes se trouvant entre les deux.

2. On trouve un clivage flamands-francophones assez clair opposant les partis flamands et les partis francophones.

3. On trouve également — et cela apparaît comme le second aspect du clivage communautaire pris au sens large — une opposition entre les partis fédéralistes flamands et francophones d'une part et les autres partis d'autre part.

4. La quatrième dimension, qui n'est pas représentée spécifiquement sur le graphique mais dont les partis qui s'y opposent particulièrement

(7) Nous remercions Bernadette WILMES-GRANGE (Archives belges de Séances sociales, UCL) pour son aide en matière d'informatique. Pour un approfondissement de l'application à la Belgique, voir A.P. FROGNIER, *Parties and cleavages in the Belgian Parliament, Legislative Studies Quarterly*, III, 1, février 1978, pp. 109-131. Sur ce type de technique, voir A.K. ROMNEY, R.N. SHEPARD et S.B. NERLOVE, *Multidimensional scaling, theory and applications in the behavioral sciences*, vol. I et II, Seminar Press, New York, London, 1972.

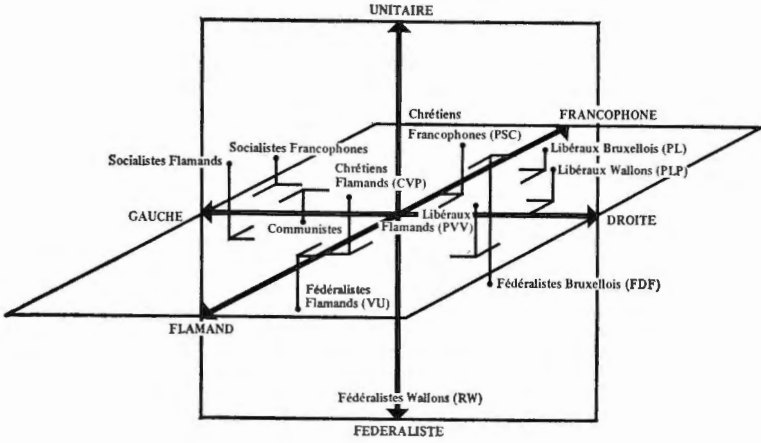


FIG. 1.

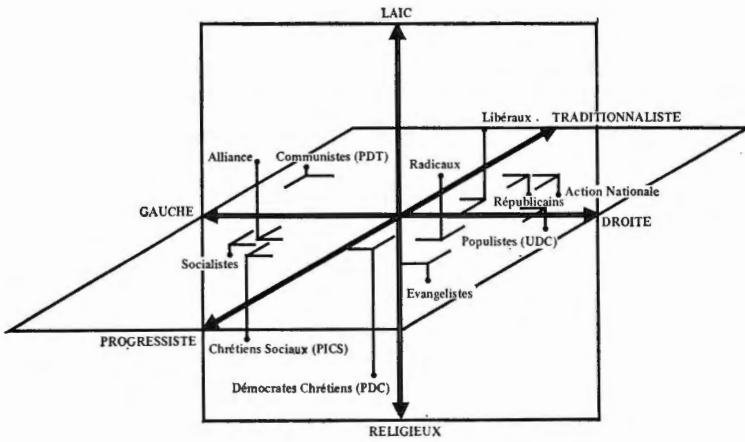


FIG. 2.

sont soulignés en italiques, paraît bien être une dimension qui oppose les chrétiens flamands et francophones à tous les autres partis et spécialement aux communistes et aux libéraux francophones. Cette dimension est manifestement liée au clivage philosophique.

b) Suisse.

La figure 2 est clairement tridimensionnelle avec un coefficient de stress de .04. Les trois dimensions sont assez clairement interprétables également :

1. On y retrouve la dimension socio-économique, illustrée par le clivage droite-gauche opposant les socialistes et les communistes d'un côté aux populistes de l'autre.

2. Une seconde dimension relève un clivage propre à la société suisse et oppose les partis ethno-centriques, c'est-à-dire ceux qui sont contre l'intégration des étrangers. Ce clivage est appelé habituellement en Suisse traditionalistes-progressistes et nous avons utilisé cette dénomination sur la figure 2.

3. Le troisième clivage oppose les chrétiens et les socio-chrétiens d'un côté aux libéraux et radicaux de l'autre et l'on peut estimer qu'il s'agit ici de l'expression du clivage philosophique.

c) *Italie.*

L'Italie montre le résultat le plus surprenant. Malgré la présence de huit partis, l'espace idéologique est ici purement et clairement unidimensionnelle, le coefficient de stress étant extrêmement bas, .004. Cette dimension est représentée dans la figure 3.

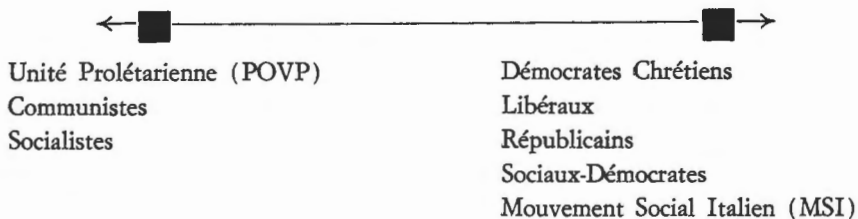


FIG. 3.

Sur cette dimension, les différents partis sont tous groupés ou quasiment groupés autour de deux points opposés. D'un côté, on trouve les démocrates-chrétiens, les libéraux, les républicains, les socio-démocrates

et les néo-fascistes, de l'autre, on trouve les partis communiste, socialiste et de l'unité prolétarienne.

Comment interpréter cette dimension ?

Deux interprétations sont possibles ici. La première est qu'il s'agit du clivage socio-économique ; la seconde est que ce clivage est en fait la convergence de nombreux clivages dans une seule dimension idéologique. Quoi qu'il en soit, le fait relevant pour nous ici est que l'Italie apparaît comme le seul cas d'espace idéologique unidimensionnel.

Des partis aux parlementaires.

Les données que nous venons de présenter concernent l'espace idéologique entre les partis politiques mais non entre les parlementaires. Pour les comparer, nous devons revenir aux échelles d'attitude qui nous permettent de travailler avec des données individuelles. Nous avons déjà présenté ces échelles dans le paragraphe sur la distribution des idéologies. Grâce à l'analyse multidimensionnelle à laquelle nous venons de procéder, nous avons pu remarquer que les dimensions retenues pour l'élaboration de ces échelles d'attitude paraissaient pertinentes excepté pour la dimension traditionnaliste-progressiste, c'est-à-dire ethno-centrique, en Suisse.

En utilisant ces données individuelles, pouvons-nous retrouver, au niveau des individus, une structure identique de l'espace idéologique que celle que nous avons découvert au niveau des partis ? Pour répondre à cette question, il faut étudier les matrices de corrélation entre ces échelles d'attitude. Des corrélations entre des échelles appartenant à une même dimension devraient être élevées, des corrélations entre des échelles n'exprimant pas la même dimension devraient être basses.

Le tableau II a montre quelle est la situation pour les parlementaires belges. Ce tableau n'est pas unidimensionnel. Il montre clairement l'existence de deux ensembles de corrélations significatives. Il y a, d'une part, les corrélations entre les échelles Egalitarisme, Collectivisme et Droite-Gauche. La seconde corrélation significative est entre l'échelle Sécularisme et l'échelle Non-cléricalisme. Cette corrélation qui est égale à 37 est élevée si l'on se rappelle que la distribution de l'échelle Non-cléricalisme est particulièrement inclinée dans le sens du pôle Non-clérical. On aperçoit donc assez clairement dans ce tableau II a l'existence de deux dimensions. On n'aperçoit cependant pas de corrélation entre les échelles Linguistique et Centralisme. La raison en est due à la statistique utilisée. Cette statistique qui est celle du tau n'exprime, en effet, que des relations monotones. La relation entre les deux échelles socio-

linguistiques est en fait fortement curvilinéaire. Elle ne peut donc pas être exprimée par cette statistique. Il y a cependant une relation positive entre le radicalisme linguistique et la défense du fédéralisme.

On peut donc estimer que la réalité des relations entre ces échelles est bien tridimensionnelle.

TABLEAU II A

Corrélations des attitudes des parlementaires : Belgique

	Centralisme	Sécularisme	Non cléricisme	Egalité	Collectivisme	Droite - gauche
Linguistique	- 0.09	0.23	0.16	0.05	0.09	0.17
Centralisme		- 0.01	- 0.09	- 0.13	0.01	- 0.12
Sécularisme			0.37	0.24	0.31	0.29
Non cléricisme				0.18	0.06	0.12
Collectivisme					0.58	0.55
						0.59

TABLEAU II B

Corrélations des attitudes des parlementaires : Suisse

	Collectivisme	Droite - Gauche	Sécularisme	Non cléricisme
Centralisme	0.33	0.36	0.02	0.02
Collectivisme		0.49	0.01	- 0.04
Gauchisme			0.12	0.03
Laïcisme				0.40

TABLEAU II C

Corrélations des attitudes des Parlementaires : Italie

	Sécularisme	Collectivisme	Droite - Gauche	Egalitarisme	Libéralisme
Non cléricisme	0.69	0.14	0.47	0.36	- 0.30
Sécularisme		0.20	0.51	0.36	- 0.31
Collectivisme			0.33	0.38	- 0.34
Droite - Gauche				0.55	- 0.45
Egalitarisme					- 0.62

Les autres corrélations sont faibles excepté cependant la corrélation entre l'échelle philosophique du Sécularisme et les trois échelles socio-économiques. La relation n'est pas très élevée mais se manifeste cependant. On pourrait donc estimer que ces deux dimensions, la dimension philosophique et la dimension socio-économique ne sont pas entièrement indépendantes l'une de l'autre.

Les données suisses, qui sont présentées dans le tableau II *b* offrent un exemple très clair de bidimensionnalité. D'une part, les corrélations apparaissent assez élevées entre les échelles de Centralisme, de Collectivisme et Droite-Gauche ; d'autre part, on trouve également une corrélation élevée entre l'échelle de Sécularisme et l'échelle de Non-cléricalisme. Par contraste avec la Belgique, on trouve, en Suisse, une convergence entre le clivage relatif à la forme de l'Etat et le clivage socio-économique, mais on ne trouve pas de convergence entre les clivages éthico-religieux et socio-économique.

Le tableau II *c* relatif à l'Italie offre une différence très nette avec les deux précédents. Les échelles relatives à l'Italie paraissent relever dans ce tableau du même clivage sous-jacent. En effet, à peu près toutes les corrélations du tableau II *c* sont relativement élevées. On ne retrouve pas le contraste des deux précédents tableaux entre les corrélations élevées et les corrélations très faibles. Ceci confirme très nettement le résultat que l'on avait obtenu au terme de l'analyse multidimensionnelle, c'est-à-dire, l'existence d'une configuration très unidimensionnelle des clivages en Italie.

La « différenciation idéologique ».

Ce qui précède montre assez clairement que l'on peut considérer que le système idéologique belge et suisse possède un degré élevé de différenciation idéologique, c'est-à-dire que les différentes dimensions idéologiques apparaissent comme relativement autonomes et indépendantes. D'un autre côté, l'Italie paraît posséder un minimum de différenciation idéologique, les différents clivages semblant, soit se résumer, soit converger en un seul clivage.

Nous estimons que le degré de différenciation idéologique est une variable importante dans le traitement des conflits. Elle offre, en effet, plus de possibilités de trouver des compromis. Pourquoi ?

On peut estimer que dans un système d'idéologie différenciée, lorsqu'un problème se pose, il est lié rapidement avec une, et le plus souvent une seule, dimension idéologique. Cette situation permet dès lors aux systèmes politiques de traiter les problèmes les uns après les autres, du moins les uns différemment des autres, sans se trouver dans une situation où tous les problèmes sont inexorablement liés les uns aux autres. Dans un système d'idéologie indifférenciée, on peut estimer que les problèmes qui se posent sont reliés à plusieurs ou à l'ensemble des dimensions idéologiques ou à la dimension idéologique fondamentale qui regroupe l'ensemble des dimensions idéologiques d'une société. Cette

situation empêche de traiter séparément ce problème. Les problèmes peuvent alors, en quelque sorte, activer l'ensemble des dimensions idéologiques d'une société et dès lors se révéler beaucoup plus difficiles à traiter que dans le cas de l'idéologie différenciée.

D'autre part, un système d'idéologie différenciée permet beaucoup plus facilement d'utiliser la technique des « package deal ». Il est plus aisé de négocier certains avantages sur une dimension contre certaines concessions sur d'autres dimensions.

Peut-on trouver une confirmation empirique de ce lien entre les problèmes et les clivages sociaux ? Les données d'enquête permettent de voir comment les parlementaires lient un certain nombre de problèmes politiques aux dimensions des principaux clivages sociaux de chaque société (8). Le tableau III offre les pourcentages des parlementaires

TABLEAU III

Liaison entre les problèmes et les clivages sociaux* (pourcentages)

Belgique	Suisse	Italie
Bruxelles (Communautaire) 94.6	Participation (Socio-économique) 88.6	Sud (Régional) 58.7
Education (Philosophique) . 85.6	Exploitation du territoire (Régional) 84.9	Secteur public (Public-privé) 51.4
Régionalisation (Communautaire) 80.4	Avortement (Philosophique) 74.5	Décentralisation (Etat-société) 40.4
Contrôle de l'économie (Socio-économique) . . 72.3	Etrangers (Ethnocentrique) . 41.4	Chômage (Socio-économique) 32.4
		Militaire (Etat-société) . . 14.0
		Assistance publique (Socio-économique) 9.0

* Les clivages sont mis entre parenthèses.

Exemple : 94.6 % des parlementaires belges relient le problème de Bruxelles au clivage linguistique.

Nous citons ici des clivages qui ont été retenus dans les trois enquêtes. Les clivages relatifs à la forme de l'Etat ou la « communauté politique » ont reçu des noms différents par pas : « Communautaire » en Belgique, « Régional » en Suisse et Italie, « Linguistique » en Suisse, « Etat-Société » — dans une certaine mesure — en Italie. Sont spécifiques à l'Italie les clivages « Public-privé » (concernant les relations entre secteurs publics et privés) et « Etat-Société » (concernant le « fossé » entre l'Etat et la Société civile).

(8) En Belgique, les problèmes politiques qui ont fait l'objet de questions aux parlementaires furent : 1. la relation entre le système d'écoles catholiques et d'écoles privées (*Education*); 2. le contrôle de l'économie par l'Etat par l'initiative industrielle publique (*Contrôle de l'économie*); 3. le statut de Bruxelles (*Bruxelles*); 4. les pouvoirs à exercer par les régions (*Régionalisation*).

En Italie, les problèmes furent : 1. la décentralisation urbaine et régionale (*Décentralisation*); 2. les services sociaux et l'assistance publique (*Assistance*); 3. la réforme du code de conduite militaire (*Militaire*); 4. le chômage (*Chômage*); 5. le contrôle parlementaire sur les entreprises publiques (*Secteur public*); 6. le refinancement du Fonds pour le Sud (*Sud*).

En Suisse les problèmes furent : 1. la participation des travailleurs dans les entreprises (*Participation*); 2. le plan d'exploitation du territoire rural (*Territoire*); 3. le contrôle des travailleurs étrangers (*Etrangers*); 4. la législation de l'avortement (*Avortement*).

qui lient chacun des problèmes qui ont été cités dans l'enquête aux principaux clivages des sociétés considérées. On constate que les parlementaires belges et suisses lient de manière extrêmement nette les problèmes à des dimensions bien déterminées. La seule exception vaut pour le lien que voient les parlementaires suisses entre le problème des étrangers et la dimension ethno-centrique. Dans tous les autres cas le pourcentage de parlementaires qui établissent des liens nets et différenciés entre les problèmes et les dimensions idéologiques est supérieur à 70 %.

En Italie, la situation est à nouveau différente. Les pourcentages sont ici nettement moins élevés. Le pourcentage le plus élevé est de 58.7 % et la différence entre, d'une part, la Belgique et la Suisse et d'autre part l'Italie est encore ici fort nette.

L'identification des dimensions auxquelles sont liés les problèmes est nettement plus confuse en Italie que dans les deux autres pays.

La situation semblerait indiquer que le processus de traitement des conflits par voie de compromis devrait être plus facile en Belgique et en Suisse qu'en Italie. Cependant, les difficultés du problème communautaire en Belgique paraissent aller à l'encontre de cette proposition.

Cependant, la façon dont ont été traités habituellement en Belgique les problèmes éthico-religieux et les problèmes socio-économiques paraît entrer assez bien dans ce cadre.

La « saillance » des dimensions idéologiques.

Jusqu'ici nous avons pris en considération le problème de la différenciation de l'espace idéologique sans prendre en considération le problème de la saillance de ces dimensions, c'est-à-dire, de leur importance particulière, de leur acuité. Ce problème est important. Les clivages de la société et les problèmes sociaux peuvent se voir attribuer des différences d'attention fort marquées. Les effets positifs pour les compromis de la multidimensionnalité peuvent être fortement diminués quand un des clivages est beaucoup plus saillant que les autres. Dans ce cas, l'espace idéologique menace de devenir en fait unidimensionnel en dépit de l'existence théorique des autres dimensions.

Heureusement, nos données nous permettent de prendre en considération ce problème, du moins pour 1975. Nous avons demandé aux parlementaires de répondre à une question où on leur demande quel est le clivage social qui leur paraît créer le niveau le plus élevé de conflits politiques. Ils doivent choisir entre une série de clivages qui sont ceux du tableau IV. Dans l'enquête on leur demande également

l'importance (c'est-à-dire la saillance) qu'ils croient aujourd'hui, c'est-à-dire en 1975, que ces clivages auront dans cinq ans, c'est-à-dire en 1980.

En Italie, c'est le clivage régional qui vient en tête avec le clivage socio-économique en seconde position. Cela voudrait-il dire que, contrairement à ce que nous avons observé jusqu'ici, en Italie, un clivage spécifique monopolise-t-il la scène publique ? Ou n'est-ce que l'activation, en provenance d'une origine particulière, de la dimension idéologique de base de ce pays ? Nous penchons plutôt dans ce dernier sens.

TABLEAU IV
« Saillance » des clivages sociaux (pourcentage des interviewés donnant la 1^{re} place à un des clivages sociaux)

Clivages	1975			1980**		
	Belgique	Suisse	Italie	Belgique	Suisse	Italie
Communautaire, Régional, Linguistique*	75.8	38.6	60.5	31.7	33.3	63.6
Socio-économique	20.1	34.5	32.7	54.5	54.4	38.2
Philosophique	6.7	4.4	3.7	14.5	2.0	4.8
Ethnocentrique	—	31.7	—	—	17.7	—
Etat-société	—	—	19.3	—	—	15.1
Public-privé	—	—	6.2	—	—	16.5

* Selon les dénominations par pays (Communautaire = Belgique ; Régional = Suisse et Italie ; Linguistique = Suisse).

** Tel que considéré en 1975.

Le contraste qui nous paraît le plus intéressant dans ce tableau est entre les situations belge et suisse. La saillance des dimensions idéologiques est, en Suisse, répartie de manière assez égale. Les trois principaux clivages régionaux, socio-économiques et ethno-centrique paraissent attirer de manière égale l'attention des parlementaires. Tous les trois sont considérés comme important mais aucun n'est vu comme dominant. En Belgique, d'un autre côté, le clivage communautaire prend clairement la tête sur les autres. Dès lors, la multidimensionnalité de notre espace idéologique pourrait courir le danger de devenir inopérant. Un tel danger n'existe pas en Suisse. N'est-ce pas ici qu'il faut trouver la cause de la difficulté de résolution du problème communautaire et, dès lors, de trouver une stabilité dans le système politique belge alors que sa multidimensionnalité paraîtrait offrir le maximum de chances ?

En ce qui concerne les changements entre 1975 et 1980, on peut constater que les parlementaires belges s'attendent à une modification de la situation. Ce sont particulièrement les parlementaires des partis traditionnels qui s'attendent (et qui espèrent) une diminution de l'acuité du

clivage socio-linguistique (9). S'il y a donc un déséquilibre dans l'importance des clivages, ces parlementaires croient cependant que ce déséquilibre n'est que momentané. Cela signifie que dans les termes des hypothèses que nous avons faites sur le traitement des conflits, on se trouverait en Belgique dans une situation de multidimensionnalité avec une dimension nettement dominante mais avec la perception par la majorité des acteurs politiques du caractère temporaire de la dominance de cette dimension.

Il nous a paru intéressant pour la Belgique de compléter ce chapitre sur la saillance des dimensions idéologiques par l'étude de la saillance des problèmes.

Dans le questionnaire, des questions ont été posées pour connaître l'importance que les parlementaires donnaient à chacun des problèmes traités (les problèmes de Bruxelles, de la régionalisation, de l'enseignement et de l'initiative industrielle publique). Il s'agit du même genre de questions que celles qui avaient été posées concernant la saillance des dimensions idéologiques, sauf qu'ici la situation de 1975 était seule prise en considération. Le tableau V montre le croisement entre les positions individuelles sur quelques échelles d'attitude, celle du Fédéralisme (l'inverse du Centralisme), celle du Catholicisme (l'inverse du Sécularisme), l'échelle Collectivisme et l'échelle Droite-Gauche. Un tel croisement doit permettre de mieux connaître pour chacune des positions sur les échelles d'attitude le degré d'importance qui est accordé à chacun des problèmes.

Pourquoi effectuer ce croisement ?

L'intérêt est de voir la répartition selon les attitudes de l'importance donnée aux problèmes, dans la ligne des marchandages possibles. On peut, en effet, imaginer que des marchandages, donc des compromis, ont d'autant plus de probabilité de se réaliser dans une situation où les protagonistes d'attitudes différentes ont une vision elle aussi différente de l'importance des problèmes. En effet, cette situation permet des échan-

(9) En général, les différences de la perception de la saillance des clivages sont plutôt faibles. Les données belges sont une exception majeure. Les Chrétiens, les Socialistes et les Libéraux s'attendent à une chute brusque de la saillance du clivage communautaire alors que les partis régionaux ne le font pas.

Le pourcentage des interviewés plaçant en premier lieu le clivage communautaire est :

	1975	1980
Chrétiens	72,9	27,1
Socialistes	65,9	17,5
Libéraux	82,6	28,6
Fédéralistes Francophones	94,1	70,6
Fédéralistes Flamands	88,2	43,8

ges et donc des coalitions, chacun pouvant faire des concessions sur des problèmes qu'il considère comme moins importants pour lui.

Le tableau V montre qu'il y a peu d'échanges possibles entre ceux qui ont une attitude favorable à la religion et entre ceux qui ont des attitudes du type collectiviste ou de gauche. Cette situation peut étonner vu que les coalitions rouge-romaines ont été des plus fréquentes depuis la seconde guerre mondiale. Par contre, le tableau montre une complémentarité entre les fédéralistes et les partisans des solutions de type collectiviste ou de gauche. L'échange possible concerne le problème de Bruxelles, la régionalisation, d'une part, les problèmes socio-économiques d'autre part. C'est dire que la gauche peut entrer plus facilement en coalition avec les fédéralistes qu'avec ceux qui mettent surtout l'accent sur les problèmes éthico-religieux.

TABLEAU V
Attitudes et « Saillance » des problèmes (Belgique)
(*tau*)

	Fédéralisme	Catholicisme	Collectivisme	Droite-gauche
« Saillance » du problème de Bruxelles	0.20	0.07	- 0.18	- 0.22
« Saillance » du problème des régions	0.26	0.16	- 0.08	0.06
« Saillance » du problème de l'éducation	0.10	0.06	0.02	- 0.01
« Saillance » du problème du contrôle de l'économie	- 0.25	- 0.24	0.19	0.18

Idéologie et homogénéité des partis.

Jusqu'ici nous ne nous sommes préoccupés que des jugements des parlementaires sur la position des partis et sur leur position individuelle sur des échelles d'attitudes. Nous n'avons pas procédé à un examen de regroupement de ces positions individuelles par partis. Cette opération pourrait permettre de vérifier la validité des positions des partis sur les dimensions de l'analyse multidimensionnelle. Elle permettrait aussi de se rendre compte du degré de cohérence interne des partis sur ces positions.

En fait, la position des partis sur les échelles correspondant aux dimensions des figures 1, 2 et 3 est quasiment identique à celle des figures. On peut y trouver une garantie de la validité des résultats de l'analyse multidimensionnelle.

Nous avons pensé intéressant d'étudier la position des partis par rapport aux problèmes cités dans l'enquête. On trouvera dans le tableau VI

les positions moyennes des membres de partis en ce qui concerne les problèmes qui paraissent relever le plus clairement des dimensions idéologiques de chaque pays. Dans ce tableau, la gradation des positions possibles est de 1 à 5 (sauf pour le problème de la participation en Suisse où il va de 1 à 4).

TABLEAU VI

Positions des parlementaires des partis dans les problèmes (moyenne)

<i>Belgique</i>	<i>Bruxelles*</i>	<i>Educaton</i>	<i>Contrôle de l'économie</i>	
Chrétiens	3.88 - 2.22	1.75	2.57	
Socialistes	3.73 - 1.78	3.93	3.78	
Libéraux	4.00 - 2.46	2.85	1.62	
FDJ/RW	4.53	3.59	3.00	
Volksunie	1.59	2.17	2.63	

<i>Suisse</i>	<i>Participation</i>	<i>Avortement</i>		
Radicaux	1.79	4.10		
Socialistes	3.57	4.85		
Chrétiens	2.17	2.17		
Populistes	1.85	3.59		

<i>Italie</i>	<i>Participation</i>	<i>Influence de l'Eglise</i>	<i>Chômage</i>	<i>Salaires**</i>
Communistes	1.50	2.69	2.95	4.34
Socialistes	1.64	4.20	3.20	3.50
Chrétiens	2.93	1.52	4.34	2.24

* Les deux moyennes correspondent à celle des partis francophones et flamands de la même famille.

** Le problème des « salaires » fut formulé comme suit : « Les revendications excessives en matière de salaire des secteurs productifs les plus puissants menacent le plein emploi pour les travailleurs italiens ».

Sur les données relatives à la position des parlementaires sur chacun des problèmes, nous avons effectué une opération de moyenne sur les rangs (ce qui est évidemment méthodologiquement contestable puisque l'on utilise une mesure d'intervalle sur des données ordinales). Un résultat apparaît immédiatement très clairement, tant en Belgique qu'en Suisse. Le classement qu'on pourrait faire des partis, par rapport à l'opposition sur les problèmes est spécifique selon chaque problème.

Dans le cas belge, le problème de Bruxelles oppose les partis francophones et les partis flamands ; le problème de l'enseignement oppose essentiellement les socialistes aux socio-chrétiens ; le problème de la structure économique oppose essentiellement les socialistes aux libéraux.

En Suisse, on constate en ce qui concerne la participation que l'opposition se manifeste surtout entre les socialistes et les radicaux, tandis qu'en ce qui concerne le problème de l'avortement, elle s'établit entre les démocrates-chrétiens et les autres partis.

En Italie, la situation est tout à fait différente. Si l'on prend l'ensemble des partis (ce qui n'est pas indiqué dans le tableau VI), on retrouve quasiment toujours le même classement des partis par rapport aux problèmes, d'un côté les prolétariens et les communistes, suivi dans des positions plus centrales respectivement par les socialistes, les socio-démocrates, les républicains et les chrétiens démocrates et, de l'autre côté les libéraux et les fascistes.

Dans le tableau VI nous n'avons repris que certains exemples limités aux trois principaux partis. Dans ces exemples, nous présentons les cas qui constituent les seules exceptions : concernant le problème de l'influence de l'église, nous voyons que les socialistes ne prennent pas leur position habituelle entre les communistes et les démocrates-chrétiens, mais prennent une position plus extrême, laissant ici le centre aux communistes. Cela suggère que le parti socialiste est encore plus perméable à la tradition anticléricale du XIX^e siècle que le parti communiste.

Que dire du degré d'homogénéité idéologique des partis sur les mêmes problèmes ?

Nous avons utilisé une mesure qui nous paraissait intéressante et qui consiste dans la corrélation entre la position des membres d'un parti sur un problème particulier avec leur position sur l'échelle d'attitude la plus relevante pour ce problème. On trouve dans le tableau VII des corrélations calculées pour les membres des différents partis et des corrélations calculées pour l'ensemble des membres du Parlement (10). Un parti peut être considéré comme homogène dans la mesure où sa corrélation est plus basse que la corrélation globale.

Les partis belges sont-ils hétérogènes ? Bien sûr, les partis traditionnels sont hétérogènes dans les matières linguistiques. Le tableau le révèle clairement. La corrélation est de .52 pour les sociaux-chrétiens sur le problème de Bruxelles, .54 pour les socialistes et .31 pour la famille libérale. Ce n'est pas une surprise, cette hétérogénéité a donné lieu à la division même des partis. Il est d'ailleurs normal que sur le même

(10) Nous avons pris soin de ne sélectionner que les corrélations entre les positions sur les problèmes et sur les échelles d'attitudes là où la corrélation globale était particulièrement haute. Il s'agit donc de thèmes « idéologiquement sensibles ». Nous n'avons employé que des échelles avec des distributions qui ne mènent pas à des corrélations artificielles.

problème, les partis communautaires soient plus homogènes que les autres et bien entendu que l'ensemble des membres du Parlement. Mais on constate que, sur les autres problèmes, comme l'éducation et les problèmes économiques, le schéma est différent. Le problème de l'éducation montre une grande homogénéité chez les socialistes et chez les partis fédéralistes francophones ; une homogénéité moyenne chez les

TABLEAU VII
Homogénéité idéologique des partis
(tau)

<i>Belgique</i>	<i>Bruxelles (Linguistique)</i>	<i>Education (Sécularisme)</i>	<i>Contrôle de l'Économie (Collectivisme)</i>
Chrétiens	0.52	0.28	0.29
Socialistes	0.54	0.0	0.10
Libéraux	0.31	0.38	0.22
Fédéralistes (Francophones)	0.14	0.08	0.46
Fédéralistes (Flamands)	0.23	0.33	0.42
Tous les Parlementaires	0.56	0.52	0.49

<i>Suisse</i>	<i>Participation</i>		<i>Avortement</i>	
	<i>(Droite-gauche)</i>	<i>(Collectivisme)</i>	<i>(Droite-gauche)</i>	<i>(Sécularisme)</i>
Radicaux	0.03	0.01	0.31	0.26
Socialistes	0.33	0.32	0.20	0.05
Chrétiens	0.44	0.0	0.04	0.21
Populistes	0.04	0.38	0.0	0.45
Tous les Parlementaires	0.54	0.40	0.40	0.43

<i>Italie</i>	<i>Participation</i>	<i>Influence de l'Église (Non clérical)</i>	<i>Chômage</i>	<i>Salaires (Libéralisme)</i>
Communistes	0.11	0.19	0.12	0.19
Socialistes	0.52	(*)	0.57	0.41
Chrétiens	0.45	0.43	0.37	0.45
Tous les Parlementaires	0.44	0.52	0.50	0.47

* Aucune corrélation ne pourrait être calculée ici.

sociaux-chrétiens et, par contre une hétérogénéité assez grande chez les libéraux et les fédéralistes flamands. D'autre part, concernant les problèmes économiques, ce sont cette fois-ci les partis communautaires qui paraissent les moins homogènes.

En Suisse, les positions sur les problèmes ont été corrélés avec deux échelles d'attitude. On constate qu'en général les partis sont assez homogènes mais que, selon l'un ou l'autre problème, cette homogénéité peut être nettement moins grande. On constate cependant qu'aucun parti n'est hétérogène à travers toutes les mesures et que, comme pour la Belgique,

l'homogénéité est variable selon les problèmes et le lien entre problèmes et échelles d'attitude.

Les situations belge et suisse sont donc relativement semblables. Une fois encore la situation de l'Italie est différente. Un seul parti apparaît comme homogène sur presque tous les problèmes. Ce parti est le parti communiste. Les partis de gouvernement comme les socialistes et particulièrement les démocrates-chrétiens, apparaissent divisés sur presque tous les problèmes. Les cas présentés dans le tableau VII en sont seulement une illustration partielle. L'Italie est donc le système politique où les partis sont les plus divisés, du moins les partis qui jusqu'ici ont une chance d'accéder au gouvernement.

Si l'on considère, avec les partisans de la théorie de la démocratie consensuelle, qu'un système de compromis nécessite une assez grande homogénéité des partis, il faut estimer que la Suisse et la Belgique peuvent en offrir, dans une certaine mesure, l'image ; et particulièrement la Suisse. Mais dans les deux cas, l'homogénéité n'est pas égale sur tous les problèmes, elle varie selon les problèmes. Il est clair que l'Italie ne répond pas à ce « modèle ».

Conclusions.

Nous nous bornerons, comme conclusion, à rappeler les principaux résultats auxquels nous sommes arrivés dans notre étude de l'espace idéologique des parlementaires belges, suisses et italiens.

L'Italie possède un espace idéologique unidimensionnel. C'est apparu clairement de l'analyse multidimensionnelle, les analyses auxquelles on a procédé au niveau des individus paraissent toutes remarquablement confirmer cette constatation.

La Suisse possède clairement un espace idéologique multidimensionnel et cela se vérifie tant dans l'analyse multidimensionnelle que dans les analyses opérées au niveau des individus. De plus qu'en Suisse, il n'y a pas de déséquilibre dans la saillance des dimensions. Le système suisse peut donc être dénommé réellement multidimensionnel.

Et la Belgique ? L'analyse multidimensionnelle montre que l'espace idéologique reflète plusieurs dimensions. Les données individuelles des échelles d'attitude permettent d'arriver à la même conclusion, mais contrairement à la Suisse, une dimension apparaît, au moment de l'enquête du moins, absolument prédominante. Nous avons vu, d'autre part, que les parlementaires estimaient en 1975 que cette dominance n'existerait plus en 1980. Il est aujourd'hui permis d'opposer à cela un démenti particulièrement clair ! Si la Belgique offre donc des signes réels

de multidimensionnalité, cette multidimensionnalité paraît ne pas produire ses effets pacificateurs à cause du caractère dominant d'une des dimensions (ou en fait, dans les termes de la figure 1, des deux dimensions appartenant au même clivage communautaire). Pour que sa multidimensionnalité puisse offrir son caractère pacificateur, il faudrait que la structure de la saillance des dimensions idéologiques change avec le temps. Ce changement pourrait se manifester, soit dans le sens d'une situation du type suisse, c'est-à-dire, sans dominance particulière, soit dans le sens d'une périodicité des dominances, chaque période voyant une dimension particulière devenir dominante. L'histoire du système politique belge tendrait plutôt à faire pencher dans le sens de la deuxième branche de cette alternative, si du moins la saillance actuelle du clivage communautaire laisse un jour place à autre chose. Ce qui n'est pas prouvé !

Summary : The ideological space in the Belgian parliament.

The management of conflicts in society is perhaps the main function of parliamentary systems. Its success, as estimated by the extent of problem-solving and by the limitation of conflict costs, has to be explained by the mildness of the challenge to the system and/or by the strength of its response. Among the resources available to the system too little credit is given to the factional elements in political culture, especially to the ideology of the decision-makers. The most promising feature appears to be the differentiation of the ideological space in which political conflict-managers have to operate.

The ideological space of the membership of parliament is « differentiated » when it is pluridimensional, when none of these ideological dimensions attains dominating salience, and when the most sensitive political issues are located on different dimensions. The data from a comparative research project show that the Italian parliament with its notoriously weak conflict-management record, fails the first and crucial test: its ideological space is strongly unidimensional. The Swiss parliamentary system with its excellent record passes all the tests. Belgium features a pluridimensional space which is impaired by the dominating salience of one of its dimensions. Other aspects of this space can only partially compensate this weakness. This might contribute to explain the mixed record of political conflict-management in our country.

